

RAPPORT ANNUEL  
DE GESTION

970

CAISSE DE DÉPÔT  
ET PLACEMENT  
DU QUÉBEC

CINQUIÈME  
EXERCICE

Organismes dont la loi constituante  
prescrit le dépôt de sommes  
à la Caisse de dépôt et  
placement du Québec

Régie de l'assurance-dépôts du Québec  
Régie de l'assurance-maladie du Québec  
Régie de l'assurance-récolte du Québec  
Régie des marchés agricoles du Québec  
Régie des rentes du Québec

Autres organismes se prévalant  
des services de la Caisse de dépôt  
et placement du Québec

Régimes supplémentaires de rentes établis  
par décrets de convention collective

RAPPORT ANNUEL  
DE GESTION

CAISSE DE DÉPÔT  
ET PLACEMENT  
DU QUÉBEC

CINQUIÈME EXERCICE  
1970

## Le Conseil d'administration

Claude Prieur, *président*  
Directeur général,  
Caisse de dépôt et placement du Québec

Le juge Gill Fortier, *vice-président*  
Président,  
Régie des rentes du Québec

Michel-F. Bélanger  
Conseiller économique, Conseil exécutif,  
Gouvernement du Québec

Hervé Belzile  
Président,  
Alliance Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie

Marcel Cazavan\*  
Sous-ministre des finances,  
Gouvernement du Québec

Louis Laberge  
Président,  
Fédération des travailleurs du Québec

Raymond Lavoie  
Vice-président,  
Crédit Foncier Franco-Canadien

E.-A. Lemieux\*  
Directeur général — finance et comptabilité,  
Hydro-Québec

Charles B. Neapole  
Président,  
Bourse de Montréal et Bourse Canadienne

Maurice Turgeon\*  
Vice-président,  
Commission municipale de Québec

\**Membre adjoint*

## La direction

### Direction générale

Claude Prieur, *directeur général*

### Placements

#### *Direction des placements*

Gérard H. Cloutier, *directeur général adjoint*

#### *Service des obligations*

Roland Lefebvre, *directeur adjoint*

Jean Laflamme, *sous-directeur adjoint*

Pierre Mayer, *sous-directeur adjoint*

#### *Service des actions*

Pierre Arbour, *directeur*

Etienne J. de Kosko, *directeur adjoint*

Pierre Dufresne, *sous-directeur adjoint*

#### *Service des placements privés*

Jean-Michel Paris, *directeur adjoint*

Jean C. Lavoie, *sous-directeur adjoint*

#### *Service des immeubles et hypothèques*

Patrick O. Wells, *directeur*

Gilles Doré, *directeur adjoint*

### Trésorerie

Jean-Marie Côté, *trésorier*

Guy Rhéaume, *trésorier adjoint*

### Secrétariat

Marcel Camu, *secrétaire adjoint*

### Service juridique

Paul Martel, *conseiller juridique*



# *Caisse de dépôt et placement du Québec*

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Québec, le 8 mars 1971

L'honorable Raymond Garneau  
Ministre des finances  
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre notre cinquième rapport annuel de gestion, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1970.

Comme le requiert l'article 41 de la charte, vous y trouverez un exposé de la politique poursuivie, un compte rendu des activités, un relevé des comptes de gestion vérifiés par l'auditeur de la Province de même que des données statistiques.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à ma très haute considération.



---

Claude Prieur

## Compte rendu de gestion

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 1970, l'actif de la Caisse de dépôt et placement du Québec s'est accru de quelque \$335.5 millions, passant de \$990,383,601 à \$1,325,853,644; les revenus de ce cinquième exercice ont atteint \$80,975,993 comparativement à \$55,825,222 l'année précédente et le rendement net des dépôts moyens est passé de 6.631 à 6.997%.

### Faits saillants de l'économie en 1970

L'économie canadienne s'est caractérisée en 1970 par une régression du taux de croissance des principaux indices économiques, par un relâchement de la poussée inflationniste, accompagné d'une recrudescence du chômage, et par une reprise des marchés boursiers et financiers.

Freinée par une succession de mesures fiscales et monétaires instaurées tout au long de 1969 en vue de subjuguier l'inflation, l'économie canadienne a finalement subi un fort ralentissement en 1970. Le rythme de croissance de la production industrielle, de la consommation personnelle et des importations de marchandises a fléchi au cours de 1970, tandis que le montant des bénéfices et des investissements des sociétés accusait une baisse. Somme toute, les deux seuls éléments de la demande globale demeurés vraiment dynamiques furent les dépenses gouvernementales en biens et services et les exportations de marchandises. Dans ce contexte, le taux d'inflation a graduellement été réduit, alors qu'en contrepartie celui du chômage s'est élevé progressivement.

A ces difficultés d'équilibre internes s'est ajoutée de l'extérieur une demande croissante de dollars canadiens. Les pressions atteignirent un point tel que le 31 mai le gouvernement fédéral se voyait contraint d'adopter un taux de change fluctuant. La hausse du cours du dollar canadien qui suivit avait pour principale cause l'accumulation d'un excédent exceptionnel de la balance commerciale, résultant d'exportations accrues concurremment à une stabilisation des importations, sans diminution des entrées de capitaux étrangers.

En vue de corriger ces déséquilibres tant intérieurs qu'extérieurs incompatibles avec une politique de croissance à long terme, les autorités fiscales et monétaires canadiennes eurent recours à un assouplissement graduel des mesures restrictives adoptées l'année précédente, et qui



semblaient alors avoir suffisamment contribué à atteindre l'effet recherché. En outre, plusieurs programmes ont été introduits par le gouvernement fédéral en 1970, principalement en vue de pallier le chômage régional qui constitue encore un obstacle majeur à la stabilisation conjoncturelle au Canada. De son côté, le gouvernement du Québec a voulu axer sa politique économique sur la création d'emplois. Ces efforts concertés devraient porter fruits, mais leur plein effet demeure intimement lié au climat politique, social et économique. Ce n'est en outre qu'à longue échéance que de telles mesures peuvent donner tous les résultats escomptés.

### Politique de placement

L'orientation de la politique de placement de la Caisse n'a subi aucune modification au cours de 1970. Le programme d'investissement établi au début de l'exercice prévoyait l'affectation d'une somme de \$330 millions aux divers postes du portefeuille à long terme. Ce budget faisait abstraction des \$54.2 millions d'effets à court terme détenus au début de l'année et gardés en réserve en vue de profiter d'éventuelles possibilités avantageuses de placement ou de parer à des demandes imprévues de liquidités. Les placements à long terme ayant excédé les entrées de fonds au cours de l'exercice, ces réserves ont été réduites de \$25.6 millions.

La Caisse est consciente de l'importance de l'appui financier qu'elle pourrait apporter au gouvernement du Québec si, pour quelque raison que ce soit, les conditions du marché des capitaux devenaient à un certain moment trop difficiles. Dans cette perspective également, la Caisse maintient des disponibilités assez considérables, car elles constituent sa seule véritable masse de manoeuvre. En effet, une grande partie de ses entrées régulières de fonds étant généralement engagée d'avance, advenant un resserrement du marché, elle ne pourrait accroître ses disponibilités qu'en se dessaisissant de la portion relativement minime de ses placements à long terme qui seraient alors facilement réalisables.

Cette année encore, l'activité de la Caisse a été déterminante tant sur le marché primaire que sur le marché secondaire des obligations émises par le gouvernement du Québec et l'Hydro-Québec. Bien qu'il soit utile qu'elle puisse, à l'occasion, négocier des placements privés pour l'acqui-

sition de telles émissions, il n'en demeure pas moins qu'il n'y a généralement pas de marché, ou un marché très restreint, pour les titres des émissions privées; en outre, leur négociation présente un risque constant de faire abstraction des véritables éléments de la loi de l'offre et de la demande.

La Caisse joue un rôle de premier plan dans le maintien d'un marché public pour les émissions du Québec, rôle dont elle ne peut s'acquitter qu'en acquérant et en conservant une quantité suffisante de titres de toutes les émissions publiques récentes. Les écarts de rendement entre les émissions de divers gouvernements provinciaux varient constamment. En s'efforçant de maintenir, dans les limites du raisonnable et de ses moyens, un certain degré d'activité sur le marché des émissions du Québec, la Caisse contribue à réduire les variations techniques de trop grande amplitude qui affectent, de temps à autre, les écarts de rendement entre les émissions du Québec et celles des autres provinces. Dans la mesure où son activité facilite sur le marché secondaire les transactions de titres du Québec, la Caisse facilite également le lancement des nouvelles émissions publiques. Il est en effet évident que si elle ne procédait pas ainsi entre chaque émission publique du Québec et de l'Hydro-Québec, l'intérêt de certains acheteurs institutionnels serait considérablement diminué, ou peut-être même inexistant lors des nouvelles émissions sur le marché canadien.

En fin d'exercice, le portefeuille de la Caisse en titres émis ou garantis par le gouvernement du Québec, en titres garantis directement ou par le transport d'octrois, et en titres de corporations municipales ou scolaires atteignait au total une valeur comptable de \$838.5 millions, soit 65.7% du portefeuille de placements à long terme. Ce chiffre est la mesure de l'aspect tangible du support accordé par la Caisse au marché des obligations du secteur public du Québec durant la période difficile des cinq dernières années.

Dans le cadre de son programme d'investissements en immeubles et placements en prêts hypothécaires, la Caisse s'intéresse surtout au financement de nouvelles constructions. Cette politique favorisant l'industrie de la construction contribue à remédier au chômage par la création directe et indirecte d'emplois. A certaines époques récentes de grand ralentissement de la construction, la Caisse était, à toutes fins utiles, la

seule institution prêteuse à avoir des fonds effectivement disponibles pour le financement de plusieurs types de construction au Québec. En fin d'exercice, la contribution globale de la Caisse au financement d'immeubles, y compris les engagements, se chiffrait à plus de \$110 millions. De plus, le financement de quelque \$60 millions de projets d'envergure, dont la réalisation s'échelonne sur quelques années, sont présentement à l'étude par la Caisse.

Le portefeuille de placements à long terme s'est accru de quelque \$355 millions au cours de 1970. Bien que l'affectation de ces nouveaux fonds n'ait pas entraîné de modification profonde de la ventilation du portefeuille, la répartition des placements de l'année reflète l'effet d'une reprise des marchés boursiers et financiers qui a permis une application plus stricte de la politique de placement de la Caisse.

## Revue des opérations

### Obligations

Prévoyant un changement d'orientation du marché obligataire, la Caisse a poursuivi dans ce domaine la politique active d'investissement à long terme qu'elle avait adoptée vers la fin de l'exercice précédent. Convaincue que les autorités fiscales et monétaires réussiraient, à plus ou moins brève échéance, à freiner la spirale inflationniste et qu'un assouplissement des fortes mesures restreignant le crédit bancaire s'en suivrait, la Caisse a investi des sommes considérables à des taux d'intérêt qui, dans cette perspective, ne pouvaient rester longtemps à leur niveau exceptionnellement élevé. L'hésitation des investisseurs à l'égard du marché obligataire, au cours des trois premiers trimestres, facilita dans une certaine mesure la réalisation de ce programme d'investissement de la Caisse avant que la baisse des taux d'intérêt à long terme, reflétant l'évolution conjoncturelle de 1970, se produise finalement en fin d'année. Au cours de cette opération, la Caisse réduisit le montant de ses effets à court terme; ceux-ci n'atteignaient plus que \$28 millions en fin d'exercice, les engagements étant alors de \$23 millions. Une somme nette de \$269.7 millions a donc été investie en obligations à long terme au cours de l'exercice, portant le montant total du portefeuille d'obligations à \$1,004,931,224, tandis que le rendement moyen passait de 7.46 à 7.95%.

Dans le cadre de ses opérations, la Caisse a accordé un appui considérable au programme d'emprunts du gouvernement du Québec et de l'Hydro-Québec. Elle a participé aux financements publics de ces deux emprunteurs sur le marché canadien en acquérant un montant de \$77.5 millions d'obligations. En outre, au mois de mars, elle négociait privément un placement de \$50 millions avec la Province et en juin un autre de \$30 millions avec l'Hydro-Québec. Le total de ces investissements sur le marché primaire s'élève donc à \$157.5 millions, soit 45% des emprunts obligataires de la Province et de l'Hydro-Québec effectués sur le marché canadien en 1970. En y ajoutant les acquisitions nettes résultant de l'activité de la Caisse sur le marché secondaire, le portefeuille en titres du gouvernement du Québec et de l'Hydro-Québec s'est accru de \$178.8 millions durant l'exercice et le rendement de cette catégorie de titres était de 7.97% en fin d'année, comparativement à 7.44% l'année précédente. La Caisse a de plus investi, au cours de l'année, \$7.1 millions en obligations garanties par le transport d'octrois gouvernementaux et émises par des hôpitaux, des universités et des CEGEP.

Au chapitre du financement municipal et scolaire, la Caisse a souscrit un montant légèrement supérieur à \$15 millions en 1970. La vive concurrence à laquelle les courtiers se sont livrés, principalement lors des appels d'offres au second semestre, a incité la Caisse à considérer comme solution de rechange les avantages de placements dans d'autres secteurs. Le montant investi dans cette section du portefeuille atteignait \$98.6 millions en fin d'année et affichait un accroissement de rendement de 8.00 à 8.27%.

Un nombre accru de nouvelles émissions d'obligations de sociétés offertes à des conditions favorables a permis à la Caisse d'être plus active dans ce secteur où elle est consciente de pouvoir favoriser des projets contribuant à la relance de l'économie du Québec. Quelque \$47.5 millions ont été affectés à ces placements en 1970, portant leur valeur comptable à \$93.1 millions en fin d'exercice et leur rendement de 7.38 à 8.31%.

Selon son appréciation des perspectives du marché, la Caisse place ses disponibilités, soit dans des effets à court terme, soit dans des obligations facilement négociables. C'est donc dans le but précis de profiter de l'amélioration qu'elle avait prévue sur le marché obligataire qu'en

1970 la Caisse réduisit ses disponibilités à court terme pour accroître de \$26.5 millions son avoir en obligations du gouvernement du Canada, portant transitoirement le total de ces titres à \$73.3 millions en fin d'année. La vente subséquente d'une partie de ces titres s'est traduite par la réalisation de profits appréciables.

### Actions

Après être demeurés relativement stables pendant le premier trimestre de 1970, les marchés boursiers nord-américains se sont affaiblis au deuxième trimestre pour ensuite reprendre graduellement le terrain perdu au cours de l'année. Au mois de mai, l'indice Dow Jones atteignait son plus bas niveau depuis 1963, soit 631.16, ce qui représentait une baisse de 21% par rapport au niveau du début de l'année et un recul de 37% en 18 mois par rapport au sommet sans précédent atteint en décembre 1968.

La chute du marché en 1970 n'était fondamentalement que la continuation d'un mouvement amorcé à la fin de 1968. Pour autant que cette baisse reflète les répercussions des mesures fiscales adoptées pour ralentir une économie surchauffée, il semble maintenant permis de prévoir un climat plus favorable pour l'avenir immédiat, sans toutefois écarter la possibilité de réactions techniques.

Profitant des cours déprimés, la Caisse a sensiblement accru certaines positions en actions ordinaires. La valeur comptable de son portefeuille-actions est passé de \$156.6 millions à \$212.4 millions, soit une augmentation de 35.6%. Le pourcentage des fonds investis dans les sections gaz et pétrole, consommation et services et industrie de structure a augmenté, tandis que, proportionnellement, les investissements dans les mines et métaux, les services publics et les institutions financières ont diminué. En fin d'exercice, le portefeuille-actions constituait 16.6% de la valeur comptable des placements à long terme de la Caisse et son rendement prévu était de 3.27% comparativement à 3.53% à la fin de l'année précédente.

### Immeubles et hypothèques

Après s'être maintenu à un niveau très élevé au premier semestre de 1970, le taux d'intérêt des hypothèques a légèrement fléchi par suite

d'une diminution de la demande accompagnée d'une augmentation des fonds disponibles, et parallèlement à la reprise du marché des obligations.

Comme par le passé, la Caisse a orienté ses placements hypothécaires presque entièrement vers les nouvelles constructions, tout en cherchant à donner la préférence aux projets d'habitations à loyer modéré. La majeure partie des prêts hypothécaires consentis au cours de l'exercice sont assurés par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Une étude des demandes de financement soumises à la Caisse au cours de l'exercice révèle une détérioration alarmante de la rentabilité des nouveaux immeubles d'habitation. Les facteurs concourant à cette situation sont principalement le taux d'intérêt élevé des hypothèques, les coûts toujours croissants des matériaux et de la main-d'oeuvre et l'alourdissement constant de la fiscalité immobilière. En ce qui concerne les taux d'intérêt, leur évolution récente à la baisse devrait apporter une atténuation de ce facteur; il est à noter qu'une réduction de 1% du taux d'intérêt sur hypothèques a la même incidence sur les mensualités d'un prêt sur maison unifamiliale type qu'une réduction d'environ 10% des coûts de construction. Une diminution relative de ces derniers est difficile à entrevoir sans une révision des codes de construction archaïques, l'acceptation par les corps de métiers de méthodes de travail plus rationnelles ainsi que l'expérimentation de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux par les constructeurs. Quant aux charges fiscales reposant sur la propriété, les études de rentabilité des projets présentés à la Caisse en démontrent clairement les lourdes répercussions sur le coût du logement. Un changement d'attitude des autorités compétentes à l'égard de la taxation de la propriété immobilière nous apparaît urgent. Des mesures concrètes s'imposent pour freiner la hausse du coût du logement et empêcher que les investisseurs se désintéressent du secteur immobilier.

La valeur totale du portefeuille d'immeubles et hypothèques de la Caisse est passé du simple au double au cours de l'année, atteignant \$59.5 millions en fin d'exercice, le rendement de ce portefeuille étant alors de 9.95% comparativement à 9.10% en 1969. Ces chiffres font abstraction des financements d'immeubles réalisés au moyen d'obligations.

## Résultat des opérations

Le revenu brut de la Caisse, exprimé en taux de rendement du solde moyen des dépôts au cours de l'exercice, est passé de 6.733% en 1969 à 7.083% en 1970, le rendement net atteignant 6.997% comparativement à 6.631% l'année précédente. L'accroissement du revenu net a été plus grand que celui du revenu brut par suite d'une nouvelle réduction de l'indice des dépenses administratives qui est passé de 0.102 à 0.086% des dépôts au cours de l'exercice.

Grâce aux taux de rendement élevés, surtout au cours des trois premiers trimestres, le rendement moyen du portefeuille d'obligations a été substantiellement amélioré encore cette année. Une situation analogue sur le marché des créances hypothécaires a eu le même effet sur le rendement du portefeuille d'immeubles et hypothèques. La baisse des dividendes des compagnies a cependant réduit le rendement moyen prévu pour les actions en portefeuille. Le rendement moyen de l'ensemble des portefeuilles de placements à long terme atteignait 7.26% en fin d'exercice, comparativement à 6.84% l'année précédente.

La reprise des marchés financiers à la fin de l'année a eu pour effet de hausser considérablement la valeur au marché du portefeuille d'obligations, alors que la piètre performance des marchés boursiers pour l'année avait un effet légèrement défavorable sur le portefeuille d'actions. Le portefeuille de placements à long terme de la Caisse affiche néanmoins une amélioration de quelque \$61.9 millions, l'écart entre la valeur au marché et la valeur comptable ayant été réduit de \$124.2 millions à \$62.3 millions.

Le solde moyen des dépôts à demande s'est établi à \$32,616,849 en 1970; des intérêts de \$2,061,985 ont été versés sur ces dépôts à un taux qui a fluctué entre 7.92 et 4.88% et dont la moyenne de 6.32%, reflétant la baisse des taux du marché monétaire, se compare à 7.32% l'année précédente. Des intérêts de \$31,598 ont été versés sur les dépôts à échéance dont le solde moyen a été de \$456,139, ce qui correspond à un taux de 6.93%. Le solde moyen des dépôts à préavis s'est établi à \$1,110,117,367; les revenus répartis ont atteint \$77,896,440, soit un rendement de 7.02% sur ces dépôts au regard de 6.61% en 1969. Le taux moyen payé par la Caisse pour l'ensemble de ses dépôts a donc été de 6.997% en 1970, comparativement à 6.631% l'année précédente.

## Nouvelle législation

Une loi sanctionnée le 10 décembre 1970 a modifié la charte de la Caisse. Les modifications ont été apportées à la demande de celle-ci pour parfaire certains articles concernant surtout ses opérations immobilières. En outre, le législateur a précisé la capacité de la Caisse de recevoir des titres en nantissement.

## Régimes supplémentaires de rentes

En application de la Loi concernant les régimes supplémentaires de rentes établis par décrets de convention collective, la Caisse se voyait confier, le 14 février 1970, une tranche des actifs de ces régimes supplémentaires, avec mandat de les administrer en vertu des articles 18a et 18b de sa charte. Le solde de ces actifs demeura cependant soustrait à l'administration de la Caisse jusqu'en juin, à cause de procédures juridiques hors de son ressort.

Les placements qui faisaient partie du patrimoine de ces régimes lors de leur prise en charge par la Caisse sont administrés dans des portefeuilles distincts pour chaque régime désignés sous le nom de "portefeuilles sous mandat". Les sommes d'argent faisant alors partie des patrimoines et, par la suite, le produit de la vente d'actifs et les revenus des portefeuilles sous mandat, ainsi que les nouvelles sommes dont dispose, de temps à autre, l'administrateur de ces régimes, sont déposés à demande auprès de la Caisse. Périodiquement, les sommes ainsi accumulées sont affectées à l'acquisition, pour le compte de chaque régime, d'unités de participation aux portefeuilles ségrégatifs de la Caisse. Ces portefeuilles, qui sont au nombre de quatre, constituent les caisses communes d'actions, d'obligations, d'immeubles et d'hypothèques au sens des règlements adoptés sous l'empire de la Loi des régimes supplémentaires de rentes. La répartition des placements de chaque régime entre ces quatre portefeuilles se fait conformément aux directives de placement de l'administrateur des régimes, lesquelles sont transmises à la Caisse en vertu d'une convention intervenue, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, entre l'administrateur de ces régimes et la Caisse.



La valeur comptable des portefeuilles sous mandat administrés par la Caisse atteignait \$50,952,887 au 31 décembre 1970. Les portefeuilles ségrégatifs indiquaient alors une valeur comptable de \$8,642,975, dont \$3,030,292 pour obligations, \$2,503,510 pour actions, \$2,778,798 pour hypothèques et \$330,375 pour immeubles. Enfin, les dépôts à demande ou à échéance de ces régimes se chiffraient à la même date à \$2,248,099, la majeure partie de cette somme devant toutefois servir à l'acquisition d'unités de participation dans les portefeuilles ségrégatifs dès le premier jour ouvrable de l'exercice suivant.

### Le conseil d'administration

Au cours de l'exercice, M. le juge Gill Fortier a succédé à M. Robert De Coster à la présidence de la Régie des rentes du Québec et occupe d'office le poste de vice-président du Conseil d'administration de la Caisse.

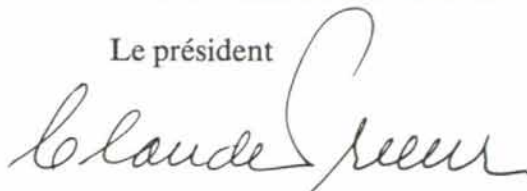
La Caisse exprime sa reconnaissance à M. Robert De Coster pour son active participation aux délibérations du Conseil et l'aide précieuse qu'il a apportée à la direction de la Caisse depuis sa création.

### Le personnel

En fin d'exercice, les effectifs de la Caisse atteignaient 66 personnes. Reconnaisant que sans le précieux concours des cadres et des employés de la Caisse les résultats très satisfaisants de l'exercice n'auraient pu être atteints, le Conseil d'administration exprime sa gratitude à tout le personnel de la Caisse et le remercie de son dévouement.

Pour le Conseil d'administration

Le président

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Claude Gauthier". The signature is written in dark ink and is positioned below the typed name "Le président".

Québec, le 8 mars 1971.



## ETATS FINANCIERS

# Caisse de dépôt et placement du Québec

## BILAN

au 31 décembre 1970

### ACTIF

	1970	1969
<b>Portefeuille (valeur comptable)</b>		
Obligations .....	\$1 004 931 224	\$735 250 469
Actions privilégiées .....	8 717 045	6 004 185
Actions ordinaires .....	203 703 980	150 631 320
Hypothèques .....	44 737 522	25 499 045
Immeubles .....	14 814 092	4 411 761
Valeurs à court terme .....	28 646 778	54 220 472
	<u>\$1 305 550 641</u>	<u>\$976 017 252</u>
<b>Disponibilités</b>		
Caisse et banque .....	\$ 81 717	\$ 52 271
Intérêts courus .....	19 499 750	14 086 011
Dividendes à recevoir .....	127 699	7 575
Comptes à recevoir .....	372 474	1 220
	<u>\$ 20 081 640</u>	<u>\$ 14 147 077</u>
<b>Autres actifs</b>		
Immobilisations (moins amortissement) .....	\$ 204 557	\$ 217 027
Cautions et frais payés d'avance .....	16 806	2 245
	<u>\$ 221 363</u>	<u>\$ 219 272</u>
	<u>\$1 325 853 644</u>	<u>\$990 383 601</u>

(Note) Valeur comptable: les placements en actions, les terrains et les valeurs à court terme sont comptabilisés au prix coûtant; les autres placements sont comptabilisés au prix coûtant amorti.

Pour le conseil d'administration  
 Claude Prieur      Gill Fortier

## PASSIF

	1970	1969
<b>Exigibilités</b>		
Comptes à payer .....	\$ 353 212	\$ 66 969
Cautionnements à rembourser .....	72 230	99 971
Intérêts courus sur dépôts à demande .....	276 881	410 516
Intérêts à payer sur dépôts à préavis .....	22 486 872	15 785 490
	<u>\$ 23 189 195</u>	<u>\$ 16 362 946</u>
<b>Dépôts à demande</b>	\$ 50 019 165	\$ 43 354 405
<b>Dépôts à préavis</b>		
Compte du déposant .....	\$1 245 224 399	\$924 712 714
Profits sur ventes de titres .....	7 420 885	5 953 536
	<u>\$1 252 645 284</u>	<u>\$930 666 250</u>
	<u>\$1 325 853 644</u>	<u>\$990 383 601</u>

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Conformément à l'article 43 de la loi de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai vérifié le bilan de la Caisse au 31 décembre 1970 ainsi que l'état des revenus et dépenses pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a comporté une revue générale de la comptabilité ainsi que des sondages appropriés dans les livres, pièces comptables et autres documents pertinents.

A mon avis, les placements et les opérations de la Caisse ont été effectués conformément à la loi; le bilan et l'état des revenus et dépenses ci-joints reflètent bien la situation financière de la Caisse au 31 décembre 1970 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Gustave-E. Tremblay, c.a.,  
L'Auditeur de la Province.

Québec, le 8 mars 1971.

## ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1970

	1970	1969
<b>Revenus</b>		
Intérêts sur obligations .....	\$ 67 447 647	\$ 45 255 337
Dividendes .....	6 288 839	4 410 257
Intérêts sur hypothèques .....	3 151 192	1 270 749
Revenus d'immeubles .....	697 407	180 842
Intérêts nets sur valeurs à court terme .....	3 353 834	4 666 375
Autres revenus .....	37 074	41 662
	<u>\$ 80 975 993</u>	<u>\$ 55 825 222</u>
<b>Dépenses</b>		
Emoluments et dépenses des administrateurs .....	\$ 7 999	\$ 6 941
Traitements .....	630 170	536 857
Frais de déplacement et de représentation	42 955	30 760
Honoraires et frais de consultation .....	18 399	8 872
Loyers .....	103 205	98 749
Frais de banque .....	47 983	30 951
Location d'équipement .....	21 718	21 263
Electricité, téléphone, assurances .....	29 620	24 051
Livres, publications, abonnements .....	11 306	11 138
Papeterie et impression .....	22 626	19 879
Amortissements .....	40 513	34 820
Autres dépenses .....	27 476	23 495
Moins: recouvrement* .....	(18 000)	—
	<u>\$ 985 970</u>	<u>\$ 847 776</u>
<b>Revenu net d'opération</b> .....	<u>\$ 79 990 023</u>	<u>\$ 54 977 446</u>
Moins:		
Intérêts sur dépôts à demande et à échéance .....	2 093 583	2 101 208
<b>Revenu net</b> .....	<u>\$ 77 896 440</u>	<u>\$ 52 876 238</u>

\*Imputation de coûts directs d'administration aux régimes supplémentaires de rentes.

Répartition du revenu net d'opération  
et remises effectuées au cours de l'exercice

	<i>Intérêts sur dépôts</i>		<i>Total</i>
	<i>à demande et à échéance</i>	<i>à préavis</i>	
Solde à payer des intérêts de l'exercice précédent .....	\$ 410 516	\$ 15 785 490	\$ 16 196 006
Plus: Revenu net d'opération de l'exercice .....	2 093 583	77 896 440	79 990 023
	<u>\$ 2 504 099</u>	<u>\$ 93 681 930</u>	<u>\$ 96 186 029</u>
Moins: Intérêts versés au cours de l'exercice .....	2 227 218	71 195 058	73 422 276
Solde des intérêts, payable le 1er janvier 1971 .....	<u>\$ 276 881</u>	<u>\$ 22 486 872</u>	<u>\$ 22 763 753</u>

Sommaire des transactions affectant les comptes de dépôts

	<i>Dépôts</i>		<i>Total</i>
	<i>à demande et à échéance</i>	<i>à préavis</i>	
Solde au début de l'exercice .....	\$ 43 354 405	\$ 924 712 714	\$ 968 067 119
1970: Dépôts .....	253 754 169	—	253 754 169
Virements .....	(249 316 627)	249 316 627	—
Intérêts payés .....	2 227 218	71 195 058	73 422 276
Solde à la fin de l'exercice .....	<u>\$ 50 019 165</u>	<u>\$1 245 224 399</u>	<u>\$1 295 243 564</u>

## RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

### Rendement sur les sommes en dépôt

	Montant	Equivalence en rendement sur les dépôts moyens*
Revenu brut .....	\$ 80 975 993	7.083%
Dépenses .....	985 970	0.086%
Revenu net d'opération .....	\$ 79 990 023	6.997%

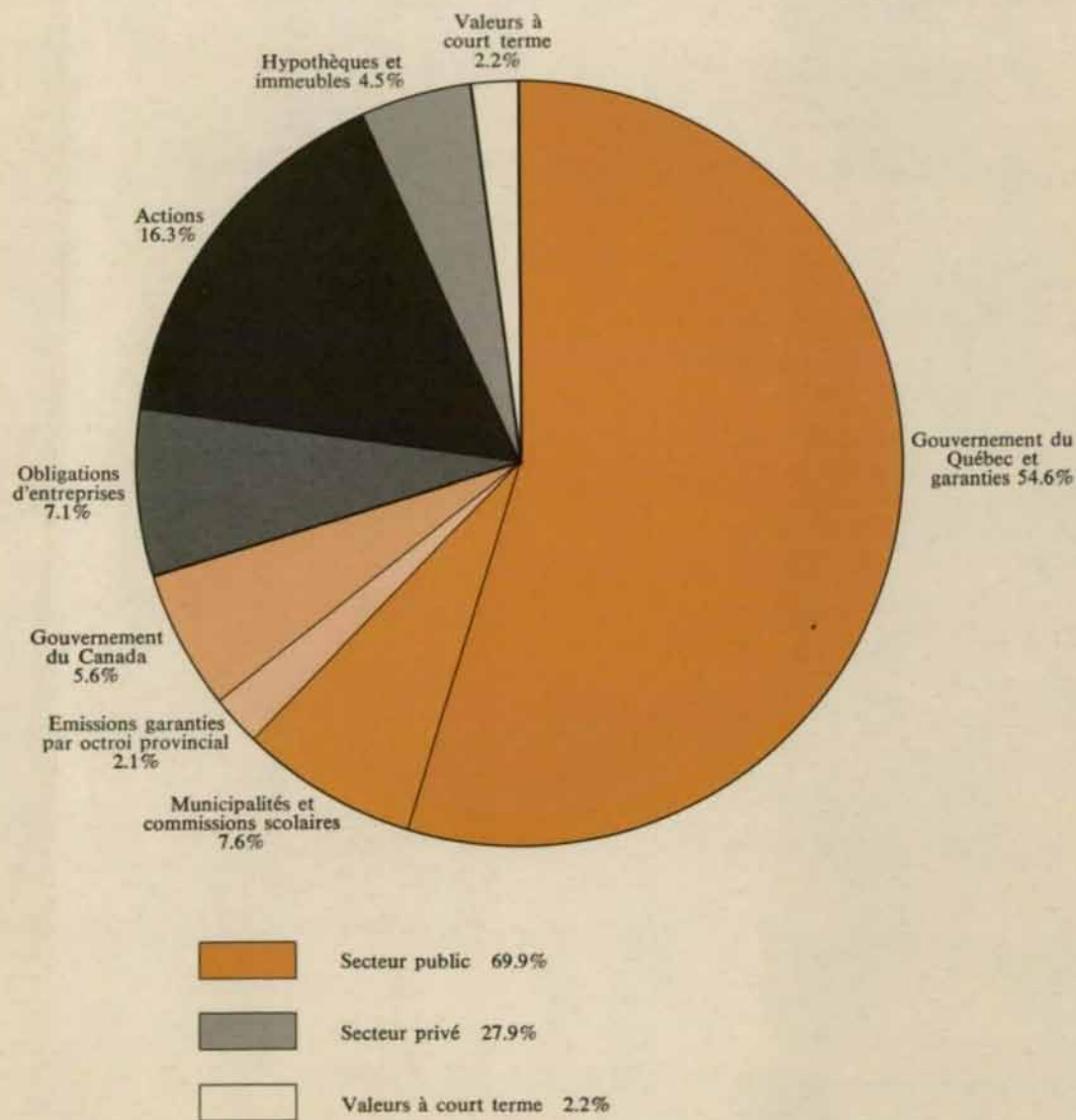
\*Le solde moyen des dépôts fut de \$1 143 190 355 en 1970.

### Taux moyen d'intérêt versé sur les dépôts

	Dépôts moyens	Intérêts versés ou dus	Rendement moyen
Dépôts à demande .....	\$ 32 616 849	\$ 2 061 985	6.321%
Dépôts à échéance .....	456 139	31 598	6.927%
Dépôts à préavis .....	1 110 117 367	77 896 440	7.016%
Total .....	\$1 143 190 355	\$ 79 990 023	6.997%



VENTILATION DU PORTEFEUILLE  
AU 31 DÉCEMBRE 1970



## Relevé du portefeuille au 31 décembre 1970

% Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
<b>77.0% Obligations</b>		
Gouvernement du Canada .....	\$ 76 195 000	\$ 73 317 262
Gouvernement du Québec et garanties ..	738 301 000	711 740 582
Garanties par octroi provincial .....	29 110 000	28 095 528
Municipales et scolaires .....	104 931 000	98 643 806
Compagnies .....	94 451 500	93 134 046
	<u>\$1 042 988 500</u>	<u>\$1 004 931 224</u>
<b>16.3% Actions</b>		
Services publics .....		\$ 42 162 403
Banques et finance .....		37 334 411
Consommation et services .....		34 169 625
Industries de structure .....		40 131 600
Pétrole et gaz .....		24 637 689
Mines et métaux .....		21 240 705
Produits forestiers .....		12 744 592
		<u>\$ 212 421 025</u>
3.4% Hypothèques .....		\$ 44 737 522
1.1% Immeubles .....		14 814 092
		<u>\$ 59 551 614</u>
2.2% Valeurs à court terme .....		\$ 28 646 778
<b>100.0% Portefeuille total .....</b>		<b><u>\$1 305 550 641</u></b>

<sup>1)</sup> Moyenne pondérée du rendement des titres individuels au 31 décembre 1970.

<sup>2)</sup> L'écart entre la valeur au marché et la valeur comptable, au montant de \$53 699 998, fait abstraction d'un déficit net cumulatif de \$1 334 728 sur vente d'obligations.

<sup>3)</sup> L'écart entre la valeur au marché et la valeur comptable, au montant de \$8 571 713, fait abstraction d'un profit net cumulatif de \$8 755 613 sur vente d'actions.

Répartition	Rendement <sup>(1)</sup>	Valeur au marché
7.3%	6.76%	\$ 72 632 019
70.8%	7.97%	670 044 714
2.8%	8.56%	27 269 760
9.8%	8.27%	91 430 113
9.3%	8.31%	89 854 620
<u>100.0%</u>	<u>7.95%</u>	<u>\$ 951 231 226<sup>(2)</sup></u>
19.8%	3.31%	\$ 43 419 417
17.6%	4.60%	41 329 100
16.1%	2.57%	27 918 932
18.9%	4.10%	34 181 831
11.6%	1.32%	27 045 856
10.0%	4.03%	19 921 439
6.0%	3.59%	10 032 737
<u>100.0%</u>	<u>3.27%</u>	<u>\$ 203 849 312<sup>(3)</sup></u>
75.1%	9.74%	\$ 44 737 522
24.9%	11.06%	14 814 092
<u>100.0%</u>	<u>9.95%</u>	<u>\$ 59 551 614</u>
	<u>8.02%</u>	<u>\$ 28 646 778</u>
		<u>\$1 243 278 930</u>

